



COMMUNIQUE DE PRESSE du 10 juillet 2006

Démission de la présidente du SER

Marie-Claire Tabin, présidente du Syndicat des enseignants romands (SER), d'entente avec le comité de l'association romande a présenté sa démission avec effet au 31 août 2006 et ce conformément aux statuts actuels du SER. Le second mandat (4 ans) de Marie-Claire Tabin se terminait normalement en août 2007.

Désirant disposer du temps nécessaire pour réorienter sa carrière et relever de nouveaux défis pour la suite de sa vie professionnelle, Marie-Claire Tabin a souhaité avancer la fin de son mandat. Sa démission a été acceptée par le comité SER.

L'intérim sera assuré par Georges Pasquier, vice-président.

Une page importante de l'existence du syndicat romand se tourne ainsi au moment où est envisagée une organisation différente à sa tête (probable mise en place d'un secrétariat général voulue par l'Assemblée des délégués de mars 2006).

Avec ce départ, le SER se sépare d'une forte personnalité qui a mené des actions conséquentes dans de nombreux domaines, en particulier dans celui du rapprochement avec la faïtière alémanique des enseignants (LCH), avec la Fédération romande des associations de parents d'élèves (FAPERT), ainsi que dans la poursuite des échanges aux niveaux suisse et international.

Groupe présidence du SER

Personnes de contact :

- Marie-Claire Tabin, présidente 079 340 11 77
- Georges Pasquier, vice-président 078 686 68 12
- Francis Baour, vice-président 078 600 38 57